

Compte-rendu du Groupe de travail « Energie » Jeudi 3 juillet 2025

13 Présences : Olivier BAECKE, Patrick BAUS, Belinda CROIBIEN, Paul-Emile COLIN, Vincent DACHET, Jean-Marie KOLLASH, Marie-Agnès MARS, Jacques MIGNON, Pierre-Paul NEVE, Bernard RAES, Jean-Marie TOMBAL, Marc VAN DEN BROECK, Xavier VAN DEN EYNDE, Marie-Paule VOLON.

Pour le Collège (Echevin de l'énergie) : Nicolas DU FONTBARE

Pour le GAL Burdinale Mehaigne et Meuse Condroz Hesbaye (chargé de mission) : Loïc SERAN

Pour la Commune (coordinatrice POLLEC) : Annick NOTTE

Pour la Fondation Rurale de Wallonie (agent de développement) : Aurélie VANDEBERG

L'invitation à la réunion du groupe de travail a été élargie à l'ensemble de la population via les moyens de communication communaux (site internet, page Facebook).

Ordre du jour

- Origine et objectifs du groupe de travail
- Présentation du projet de partage d'énergie
- Présentation des projets « Énergie » planifiés pour la période 2025-2026 + Ateliers : partage d'idées et préparation de la suite

1) Origine et objectifs du groupe de travail

Après l'accueil assuré par l'échevin en charge de l'énergie et un tour de table des participants, Aurélie Vandenberg a rappelé l'origine de la démarche. Lors de la dernière réunion du CoPIL PAEDC, seuls deux citoyens étaient présents. Face à cette faible participation, il avait été décidé de lancer un appel à candidatures afin de recruter de nouveaux citoyens désireux de s'impliquer dans le comité.

Dans le même temps, la CLDR avait exprimé le souhait de constituer un groupe de travail spécifiquement dédié aux questions énergétiques. Il a dès lors semblé pertinent de proposer une fusion des deux initiatives, dans le but de fédérer un maximum de citoyens motivés autour d'un groupe de travail unique, consacré aux projets liés à l'énergie : le CoPIL PAEDC / Groupe de travail Énergie.

Cette première réunion vise à se concentrer sur deux à trois actions clés déjà identifiées, sans repartir de zéro. Elle a pour but de mobiliser les participants autour de projets concrets et de clarifier les possibilités d'implication au sein du groupe.

2) Projet de partage d'énergie

Loïc Seran, qui coordonne la fiche Énergie du GAL Burdinale-Mehaigne, a préparé une présentation pour expliquer le principe de partage d'énergie en Wallonie. Le détail de cette présentation est visionnable via le lien suivant :

<https://drive.google.com/file/d/153rhNgjaJp6xiBUKzmwGDNkZwWYQGxzE/view?usp=sharing>

- **Quelques notions importantes sur le marché de l'énergie**

Il est essentiel de distinguer trois acteurs principaux :

- *Le fournisseur d'énergie*, qui vend l'électricité ou le gaz aux consommateurs.
- *Le gestionnaire de réseau* (GRD, comme ORES ou RESA en Wallonie), responsable de l'acheminement de l'électricité et de l'entretien des infrastructures.
- *Les pouvoirs publics*, qui encadrent le marché par des lois, des subventions et des mécanismes de régulation.

- **Le fonctionnement du partage d'énergie en Wallonie**

Le partage d'énergie permet à plusieurs entités (citoyens, entreprises, pouvoirs publics) de consommer ensemble de l'énergie produite localement. Une commune peut faire partie d'une *communauté d'énergie* (ou *communauté énergétique renouvelable* – CER), au même titre que des citoyens ou des coopératives.

- **Le compteur communicant**

Le remplacement du compteur traditionnel par un compteur communicant (type digital) est gratuit. Il est recommandé de le faire au moment du relevé d'index annuel. Ce compteur permet une meilleure compréhension de la consommation, une lecture claire de la facture, et un suivi en temps réel des injections d'électricité sur le réseau (utile pour les producteurs photovoltaïques, par exemple).

- **L'intérêt économique du partage d'énergie pour les particuliers**

À l'heure actuelle, les avantages économiques directs restent limités, notamment pour les particuliers. Toutefois, le partage d'énergie peut permettre une gestion optimisée des surplus de production (comme éviter une injection non valorisée). Cette question deviendra encore plus importante après 2030, lorsque le mécanisme de compensation (aussi appelé « compteur qui tourne à l'envers ») disparaîtra. Le futur tarif **IMPACT**, en préparation par la CWaPE, pourrait modifier l'équation économique en favorisant la valorisation locale de l'énergie.

- **Évolutions attendues à partir de juin 2026**

Des incitants supplémentaires pourraient être mis en place par la Région wallonne à partir de 2026 pour encourager le développement du partage d'énergie (à confirmer selon les décisions politiques à venir).

- **Le stockage d'énergie et les batteries communautaires**

La question du stockage est cruciale dans le cadre du partage d'énergie. Les batteries, notamment communautaires, permettent de stocker temporairement les surplus, mais présentent des limites : durée de stockage généralement courte, coûts élevés, et perte progressive de rendement. Cette solution peut néanmoins être intéressante à l'échelle locale.

- **Potentiel hydraulique local**

Étant donné les spécificités territoriales et la présence d'anciens moulins, la production d'énergie hydraulique via de petites turbines pourrait représenter une

opportunité stable et renouvelable. Toutefois, la législation dans ce domaine reste complexe, notamment en ce qui concerne les autorisations, les débits résiduels et les impacts environnementaux.

- **Le projet EUCF (European City Facility)**

Le territoire a répondu à l'appel à projets EUCF, qui vise à soutenir les collectivités locales dans le développement de projets accélérant la transition énergétique. Une aide financière de 60.000 € est octroyée pour réaliser des études de faisabilité. Deux phases sont prévues :

- Phase 1 : étude sur les bâtiments communaux (en cours).
- Phase 2 : extension aux citoyens, agriculteurs et entreprises, prévue pour fin décembre 2025.

3) Projets « Énergie » ciblé par la commune pour 2025/2026

Annick Notte, présente brièvement le plan énergie et climat de la commune qu'elle coordonne. Il est d'ailleurs disponible pour ceux qui veulent en savoir plus à l'adresse suivante sur le site communal : <https://www.braives.be/ma-commune/vos-services-administratifs/energie/convention-des-maires-paedc>

Elle reprend les 3 fiches actions sur lesquelles la commune propose au groupe de travailler. Les membres du GT sont amenés à participer et à enrichir les 3 fiches actions et identifier en quoi le groupe énergie pourrait s'impliquer dans ces projets.

FICHE 1 : CRÉATION DE COMMUNAUTÉS D'ÉNERGIE

- Stimuler l'installation de panneaux photovoltaïques sur les hangars agricoles, les entreprises, les bâtiments communaux.
- Partager l'énergie produite entre le secteur tertiaire et les citoyens;
- Les communes de Braives, Burdinne, Héron et Wanze en partenariat avec le GAL sont lauréates de l'appel EUCF !
- Le GAL, grâce à cette subvention européenne va pouvoir mener une étude de faisabilité d'une CEC à l'échelle des quatre communes (le projet devient concret).

Bilan fiche 1 : Communauté et partage d'énergie

Objectif : Imaginer comment produire et partager de l'énergie localement.

Q1 – Connaissez-vous des acteurs du territoire qui pourraient être intéressés par le partage d'énergie ?

- **Il faudrait valoriser le potentiel hydroélectrique du territoire qui est sous-exploité.**

Les propriétaires de moulins pourraient profiter d'une CE pour vendre leur surplus et les consommateurs de la CE y trouveraient leur compte, car l'énergie produite est plus constante que le photovoltaïque.

Cela permet un mix avec d'autres sources d'énergie renouvelable.

- **Pourquoi ne pas utiliser le surplus d'électricité partagée pour les éclairages des routes/autoroutes ?**

Uniquement si un surplus est produit durant la nuit.

Autre possibilité, installer des bornes de recharge aux sorties d'autoroutes qui seraient alimentées par la CE. Cela permet de vendre l'énergie du partage plus cher (car les tarifs des bornes sont plus élevés) et d'attirer du monde sur le territoire.

- **Pourquoi ne pas lancer un projet d'éolienne citoyenne par le biais d'une CE ?**

En plus, en cas de surplus, celle-ci peut être stoppée à distance.

- **Ce type de projet pourrait attirer des entreprises (énergivores) à s'installer dans la région.**

L'accès à une énergie renouvelable locale constitue un argument pour des entreprises souhaitant réduire leur impact environnemental et valoriser une image positive auprès de la communauté d'accueil.

- **Les commerces pourraient être intéressés (Proxy Delhaize)**
- **Un certain M Cadia aurait tenté de mettre en place un projet de biométhanisation il y a quelques années, mais cela n'a pas pris.**

- **Ne pourrait-on pas creuser la question du stockage sous forme d'hydrogène ?**

Difficile à envisager, mais peut-être une piste à creuser, car il existe des projets de RESA (affirmation d'un participant) dans ce sens. Cela pourrait être une opportunité pour limiter le décrochage.

Q2 – Quels avantages ou freins voyez-vous ?

- **Frein : les horaires pour consommer l'énergie partagée semblent difficiles pour les travailleurs**

Sauf s'il existe d'autres sources de production ou une grande quantité d'énergie.

- **Avantage : le principe de communauté est intéressant aussi dans le cadre d'achats groupés**

On pourrait s'associer pour avoir un tarif intéressant dans la CE et chez un fournisseur.

- **Frein : Il y a un risque de concurrence entre les différents producteurs.**

Dans le cas où la demande ne serait pas assez forte par rapport à l'offre.

Q3 – Comment pourriez-vous vous impliquer dans ce projet ?

- Il serait intéressant d'aller voir les projets qui fonctionnent et de découvrir des exemples concrets.
- Un membre du GT énergie a manifesté son intérêt pour apporter ses connaissances du territoire afin de mobiliser les forces locales.
- Un membre du GT énergie est partant pour sensibiliser et présenter le sujet à d'autres

Tableau de synthèse

Projet	Idées clés	Besoins identifiés	Propositions d'implication
Communauté d'énergie	• Valorisation du potentiel hydroélectrique local (ex. moulins) pour un mix énergétique plus stable. • Intérêt pour des infrastructures partagées : bornes de recharge, éclairage public nocturne. • Projet d'éolienne citoyenne évoqué, avec pilotage possible en cas de surplus. • Le partage d'énergie pourrait renforcer l'attractivité du territoire pour des entreprises. • Pistes innovantes évoquées comme la biométhanisation ou le stockage par hydrogène.	• Mieux comprendre les modèles existants et les retours d'expérience. • Identifier les producteurs locaux potentiels et leur capacité de production. • Résoudre les questions liées au timing de la consommation (adapté aux travailleurs). • Anticiper les risques de concurrence entre producteurs si l'offre dépasse la demande. • Explorer les possibilités d'achats groupés d'énergie.	• Visites de projets inspirants. • Contribution à la mobilisation locale via des relais territoriaux. • Actions de sensibilisation au partage d'énergie auprès des habitants.

FICHE 2 : LE CIRCUIT MALIN DE L'ÉNERGIE

➤➤➤ ça bouge côté énergie ... et on s'(e) (in)formait ensemble ?

➤➤➤ Identifier les besoins locaux

➤➤➤ Rendre les démarche attractive

➤➤➤ Comment pourriez-vous y participer ?

Bilan fiche 2 : Circuit malin de l'énergie (sensibilisation/information)

Q1 - Quels thèmes pourraient intéresser les particuliers ?

Les conférences organisées jusqu'à présent ont attiré peu de monde, ce qui invite à s'interroger sur les sujets proposés. Un thème encore trop peu exploré est celui de la sobriété énergétique, c'est-à-dire consommer moins et mieux. Il serait pertinent de l'aborder de manière régulière, notamment à travers des articles dans le bulletin communal, pour informer et sensibiliser progressivement les habitants à cette démarche.

Q2 - Comment transmettre des informations de manière plus engageante ?

Une approche plus concrète et inspirante pourrait consister à organiser des visites chez des particuliers ayant réalisé des travaux exemplaires en matière de transition énergétique. On pourrait également imaginer un recueil d'adresses locales, à la manière d'un guide des produits du terroir, permettant aux habitants de prendre contact avec d'autres citoyens pour échanger sur des réalisations spécifiques : isolation en paille chez Thomas, utilisation de chaux/chanvre chez Raes, chauffage infrarouge dans des bureaux, ou encore des initiatives comme le Moulin de Braives ou le supermarché Delhaize de Braives pour leur performance énergétique. Ce guide pourrait aussi valoriser les entreprises locales œuvrant dans ce domaine. Il conviendra toutefois de prendre en compte les actions déjà menées par certaines associations telles que Nature et Progrès ou Éco-conso, qui organisent déjà des visites et publient des ressources similaires. En complément, la création de petites capsules vidéo permettrait de prolonger ces témoignages dans le temps, tout en les rendant accessibles à un plus large public. Des partenaires comme La Paix-Dieu pourraient également être impliqués, notamment pour mettre en valeur les techniques ancestrales redevenues pertinentes aujourd'hui sur le plan énergétique.

Q3 – Quels freins identifiez-vous ?

- **L'aspect financier : un frein à ne pas négliger**

Un obstacle fréquent à la transition énergétique reste la perception de son coût. Beaucoup pensent que construire ou rénover de manière écologique est inaccessible financièrement. Il est donc essentiel de communiquer sur des solutions abordables, en mettant en lumière des exemples concrets et des formules économiques.

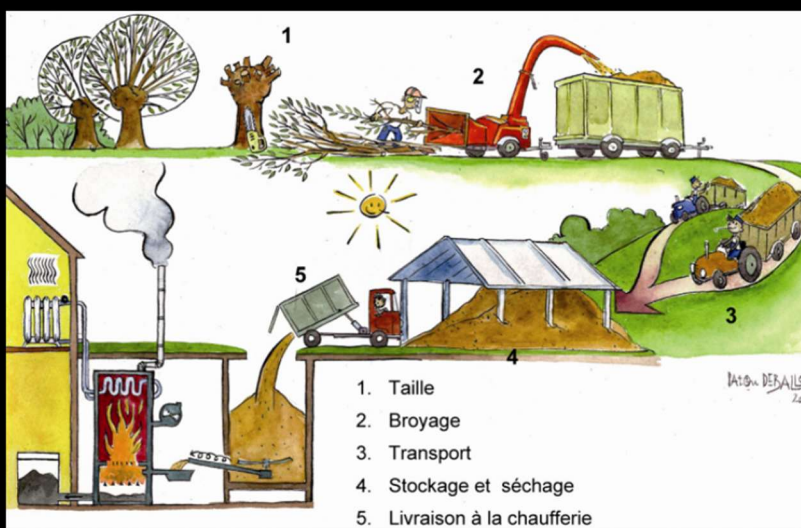
- **Varier les modes de communication**

Il est important de ne pas se limiter à une communication exclusivement numérique. Le contact humain reste fondamental pour toucher un public plus large et instaurer une dynamique locale. Des rencontres, ateliers ou moments d'échange en présentiel peuvent renforcer l'impact des messages et favoriser l'engagement.

- **Mettre sur pied des chantiers participatifs pour apprendre la technique directement.**

FICHE 3 : CHAUDIÈRE BIOMASSE ET PLATEFORME BOIS

- Etude de faisabilité pour installer une chaudière biomasse au Village du Saule à Hosdent et créer un réseau de chaleur
- Développer une filière bois-énergie locale



Bilan Fiche 3 : Chaudière Biomasse et filière Bois-énergie locale (plaquettes et bûches)

Q1 – Avez-vous des attentes autour du chauffage bois et si oui, quelles sont-elles ?

- Il serait intéressant de diversifier la production des combustibles biomasse en fonction du bâti (ancien bâti gros consommateur avec faible inertie ou bâti récent faible consommateur) et de la demande/type d'installation de chauffage (bûches, plaquettes ou pellet)
- Ne faudrait-il pas envisager la possibilité de produire de l'électricité à partir de la biomasse soit via une centrale à bois et une turbine vapeur ou via une petite unité de biométhanisation.
- Aujourd'hui, de nombreux citoyens ont perdu la mémoire des modes de chauffage traditionnels. Autrefois, les foyers étaient souvent équipés de poêles de masse, fonctionnant au bois, qui offraient une grande inertie thermique et une consommation de bûches très modérée. Contrairement aux inserts modernes, souvent moins efficaces sur ce plan, ces systèmes permettaient un chauffage durable et économe. Il serait pertinent de sensibiliser à nouveau à l'installation et à l'usage de poêles de masse, tout en encourageant un retour à une plus grande sobriété énergétique.

Q2 - Quels avantages / risques vous voyez ?

Risques et freins

- Au démarrage du projet, il faudra bien définir le choix de la matière première : saule, miscanthus, déchets de taille de haies communales ou déchets de tailles de haies des particuliers ? Le choix du type de chaudière biomasse a de l'importance également. Idéalement, il faudrait se renseigner auprès d'autres communes qui ont déjà développé des projets similaires.
- Attention à l'approvisionnement ! Y a-t-il suffisamment de saules sur la commune ? Sont-ils facilement accessibles ? Faut-il prévoir de nouvelles plantations de saule ou de miscanthus ? A quel endroit peut-on envisager de planter du miscanthus ou des saules à courte rotation ?

- Transport et implantation de la plateforme bois : Il faut faire attention à la pollution liée aux transports : il faut que l'approvisionnement et la distribution soient suffisamment local pour éviter que les bénéfices liés à une production de biomasse locale soit annulés par une pollution liée à de longs transports en camions.
- Il faut prévoir un lieu d'installation suffisamment grand pour centraliser l'ensemble de la filière bois en anticipant le développement de la plateforme bois (dalle béton, lieu de stockage, construction d'un bâtiment, accès facile aux transports routiers...)
- Quid de la directive européenne Écoconception (EcoDesign) 2022, qui sera renforcée en 2027 ? Pourra-t-on encore se chauffer avec de la biomasse ? Les directives ne seront-elles pas trop strictes quant au taux de particules fines émises par les chaudières biomasse ?
- Bien choisir le type de chaudière à installer à Hosdent. Il en existe de plusieurs types : plaquettes, mixte, paille ... Le choix doit se faire en fonction du potentiel de production locale, de la viabilité économique du projet, des possibles collaborations avec les acteurs locaux.

Avantages

- Il y a un intérêt pour le citoyen à s'approvisionner en bois bûche local et à moindre coût. Le bois-bûche fendu au sein de la plateforme bois représente une production locale d'énergie renouvelable à un prix stable et intéressant
- Possibilité pour les citoyens de se débarrasser de leurs déchets verts (taille de saule têtards, autres branchages) si la filière le permet.
- Mise en place de partenariats avec des entrepreneurs locaux, notamment des élagueurs, à la recherche de points de dépôt pour leurs déchets verts, dans une logique de recyclage et d'économie circulaire.

Q3 - Comment pourriez-vous être acteur de la filière bois locale ?

- Les agriculteurs et les propriétaires de bois et forêts sont en première ligne pour être acteurs de la filière bois (entretien des bois, coupe, élagage, culture de miscanthus)
- Les citoyens peuvent privilégier l'utilisation du bois local pour leur chauffage
- Les citoyens peuvent aussi être acteurs de la filière biomasse en cas d'installation d'une unité de biométhanisation en déposant leurs déchets verts ou de la filière bois si la filière bois intègre le dépôt des déchets verts citoyens (branches suffisamment grosses, et dépôts suffisamment « propres » exempts de métaux, de gravats ...).
- Parler des enjeux et du projet autour de soi

Suites

Un tour de table est enfin proposé aux participants avec deux questions posées : souhait de m'investir, à continuer à être informé des prochaines rencontres ? quel(s) projets en particulier ?

Il en ressort un réel intérêt collectif pour les thématiques abordées et plus particulièrement le partage d'énergie. Beaucoup souhaitent aller plus loin dans l'identification des opportunités concrètes sur le territoire, en mettant en avant les bénéfices possibles pour les particuliers.

Plusieurs participants ont partagé leur potentiel d'engagement :

- Jacques et Vincent ont souligné leur capacité à diffuser l'information et à former d'autres personnes sur ces sujets.
- Marc mentionne un contact intéressant en Flandre (Maarten ?), ouvrant peut-être la voie à des échanges d'expériences.
- Jean-Marie a mis en avant sa connaissance du domaine, acquise par son travail, et sa bonne compréhension des enjeux.
- Pierre-Paul insiste sur l'importance d'innover dans la sobriété, en promouvant une consommation plus réduite et plus consciente.
- Belinda et Marie-Agnès se montrent motivées à sensibiliser les citoyens, avec l'objectif de "renverser la vapeur" face à la surconsommation actuelle.
- Enfin, Patrick et Marie-Paule, bien qu'ils ne disposent pas de compétences spécifiques, expriment un intérêt personnel pour le sujet et souhaitent rester informés et impliqués.

Pour le Secrétariat de l'ODR, Aurélie Vandeberg

Pour le suivi du PAEDC de la commune de Braives, Annick Notte